




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120411-20466-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.372

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : REALISATION D'EQUIPEMENTS : DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS GLOBALISES ET INCITATIF SPECIFIQUE D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - TRANCHE 2012

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

Excusés sans pouvoir :

M. Jean CHORRO

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/04/12

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : REALISATION D'EQUIPEMENTS : DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS GLOBALISES ET INCITATIF SPECIFIQUE D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - TRANCHE 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des dispositifs de la Communauté du Pays d'Aix mis en place par délibération du Conseil Communautaire n°02-1-02 en date du 8 avril 2010, la Ville d'Aix-en-Provence a sollicité, pour les années 2010 et 2011, l'attribution de fonds de concours globalisés d'investissement pour la réalisation de ses équipements.

Conformément à l'article 186 de la Loi du 13 août 2004 qui instaure un dispositif juridique permettant le versement de fonds de concours par les EPCI à fiscalité propre à leurs communes membres sous réserve de conditions, les fonds de concours accordés par la CPA ont pour objet de financer les communes pour la réalisation d'équipements communaux.

Il convient à présent, de solliciter les fonds de concours globalisés et incitatif spécifique d'investissement complémentaires d'un montant de **3 885 472,00 € HT** correspondant aux dépenses prévisionnelles **2012** des opérations suivantes :

Département constructions neuves :

- **Château de l'Horloge**
- **Ecole de Musique - Salle des fêtes**
- **Restructuration du site de la Parade**

**2012.372 - REALISATION D'EQUIPEMENTS : DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS
GLOBALISES ET INCITATIF SPECIFIQUE D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE
DU PAYS D'AIX - TRANCHE 2012**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 11
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Département Infrastructures :

- **Entrée de Ville - Doublement Arc de Meyran**
- **Aménagement quartier Est**

Direction Foncier et Gestion du Patrimoine :

- **Transfert Office du Tourisme**
- **Conservatoire de Musique et de Danse**

1 – Château de l'Horloge

Par délibération n° 2010.474 en date du 17 mai 2010, un fonds de concours d'un montant de : 1 040 400,00 € HT a été demandé et attribué le 22 juillet 2010 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2010.

Par délibération n° 2011.359 en date du 11 avril 2011, un fonds de concours d'un montant de : 235 300,00 € HT a été demandé et attribué le 10 juin 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Château de l'Horloge	Dépenses antérieures	Pour mémoire Année 2010	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	64 737,00	2 689 850,00	1 092 539,00
<u>Montant fonds de concours HT Attribué</u>	-	1 040 400,00	235 300,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement complémentaire de **94 300,00 € HT** sur le montant des dépenses prévisionnelles **2012**.

MChâteau de l'Horloge	2012	Sous-Total 2010-2011-2012	Total prévisionnel toutes dépenses confondues (DCM n°2009.0334 du 6/04/09)
Montant prévisionnel de dépenses HT	585 284,00	4 367 673,00	4 432 410,00
	<i>(BP 2012 : tvx éligibles)</i>		
<u>Montant fonds de concours HT Sollicité</u>	94 300,00	1 370 000,00	1 370 000,00 (31 %)

2 – Ecole de Musique – Salle des fêtes

Par délibération n° 2011.358 en date du 11 avril 2011, un fonds de concours d'un montant de : 124 769,00 € HT a été demandé et attribué le 10 juin 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Ecole de Musique Salle des fêtes	Antérieure à 2011	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	282 505,00	359 533,00
<u>Montant fonds de concours HT Attribué</u>	-	124 769,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement complémentaire de **391 691,00 € HT** sur le montant des dépenses prévisionnelles **2012**.

Ecole de Musique Salle des fêtes	2012	2013	Sous-Total 2012-2013	Total de l'opération 2011/ 2012/2013	Total prévisionnel toutes dépenses confondues (DCM n°2011.358 du 11/04/2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	1 258 361,00 <i>(BP 2012)</i>	1 642 977,00	2 901 338,00	3 543 376,00	3 626 987,00
<u>Montant fonds de concours HT Sollicité</u>	391 691,00	657 191,00	1 048 882,00	1 173 650,00	1 173 650,00 (32%)

3 – Restructuration site de La Parade

Par délibération n° 2010.475 en date du 17 mai 2010, un fonds de concours d'un montant de 34 094,00 € HT a été demandé et attribué le 22 juillet 2010 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2010.

Par délibération n° 2011.336 en date du 11 avril 2011, un fonds de concours d'un montant de 546 699,00 € HT a été demandé et attribué le 10 juin 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Restructuration site de La Parade	Pour mémoire Année 2010	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	70 028,00	1 093 398,00
<u>Montant fonds de concours HT</u> <u>Attribué</u>	34 094,00	546 699,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement complémentaire de **94 795,00 € HT** sur le montant des dépenses prévisionnelles **2012**.

Restructuration site de La Parade	2012	Total de l'opération (2010/2011/2012)
Montant prévisionnel de dépenses HT	272 001,00 <i>(BP 2012)</i>	1 435 427,00
<u>Montant fonds de concours HT</u> <u>Sollicité</u>	94 795,00	675 588,00 (47%)

4 – Entrée de Ville - Doublement Arc de Meyran

Par délibération n° 2011.66 en date du 31 janvier 2011, un fonds de concours d'un montant de : 1 400 000,00 € HT a été demandé et attribué 600 000,00 €HT le 7 octobre 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Entrée de Ville – Doublement Arc de Meyran	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	2 196 116,00
<u>Montant fonds de concours HT Attribué</u>	600 000,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement complémentaire de **572 656,00 € HT** sur le montant des dépenses prévisionnelles **2012**.

Entrée de Ville Doublement Arc de Meyran	2012	2013	Sous-Total 2012-2013	Total de l'opération (2011/2012/2013)
Montant prévisionnel de dépenses HT	1 672 241,00 <i>(BP 2012)</i>	242 475,00	1 914 716,00	4 110 832,00
<u>Montant fonds de concours HT Sollicité</u>	572 656,00	227 344,00	800 000,00	1 400 000,00 (34%)

5 – Aménagement quartiers Est

Par délibération n°2010.1337 du 16 décembre 2010 le Conseil Municipal a sollicité un fonds de concours à hauteur de 3 500 000,00 € TTC soit 2 926 421,00 € HT sur un montant de travaux estimé à 7 000 000,00 € TTC soit 5 852 843,00 € HT, et non attribué par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Aménagement quartiers Est	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	1 302 405,00
<u>Montant fonds de concours HT Attribué</u>	Non attribué

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement de 1 080 261,00 € HT sur le montant des dépenses prévisionnelles 2012.

Aménagement quartiers Est	2012	2013	Total de l'opération 2012-2013	Total de l'opération 2011/2012/2013 (*)
Montant prévisionnel de dépenses HT	2 508 361,00 (BP 2012)	2 006 689,00	4 515 050,00	5 817 455,00
<u>Montant fonds de concours HT Sollicité</u>	1 080 261,00	1 361 111,00	2 441 372,00	2 441 372,00 (42%)

(*) Montant prévisionnel des travaux révisé

6 – Office Municipal du Tourisme

Par délibération n° 2010.509 en date du 17 mai 2010, un fonds de concours d'un montant de 1 209 078,00 HT a été demandé et attribué le 22 juillet 2010 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2010.

Par délibération n° 2011.378 en date du 11 avril 2011, un fonds de concours d'un montant de : 1 056 900,00 € HT a été demandé et attribué le 10 juin 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Office Municipal du Tourisme	Pour mémoire Année 2010	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	4 650 300,00	4 065 000,00
<u>Montant fonds de concours HT</u> <u>Attribué</u>	1 209 078,00	1 056 900,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours globalisé d'investissement complémentaire de 334 022,00 € HT sur le montant des dépenses prévisionnelles 2012.

Office Municipal du Tourisme	2012	Total de l'opération (2010/2011 /2012)
Montant prévisionnel de dépenses HT	1 284 700,00 (BP 2012)	10 000 000,00
<u>Montant fonds de concours HT</u> <u>Sollicité</u>	334 022,00	2 600 000,00 (26%)

7 – Conservatoire de Musique et de Danse

Par délibération n° 2011.356 en date du 11 avril 2011, un fonds de concours d'un montant de : 1 530 140,00 € HT a été demandé et attribué le 10 juin 2011 par la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2011.

Conservatoire de Musique et de Danse	Pour mémoire Année 2011
Montant prévisionnel de dépenses HT	6 120 560,00
<u>Montant fonds de concours HT Attribué</u>	1 530 140,00

Il convient à présent de solliciter un fonds de concours incitatif spécifique d'investissement complémentaire de **1 317 747,00 € HT** sur le montant des dépenses prévisionnelles **2012**.

Conservatoire de Musique et de Danse	2012	2013	Sous-Total 2012-2013	Total de l'opération (/2011/2012/2013)
Montant prévisionnel de dépenses HT	7 894 000,00 <i>(BP 2012)</i>	3 125 440,00	11 019 440,00	17 140 000,00
<u>Montant fonds de concours HT Sollicité</u>	1 317 747,00	1 437 113,00	2 754 860,00	4 285 000,00 (25)%

En conséquence, au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

1°) SOLLICITER les fonds de concours globalisés et incitatif spécifique d'investissement pour l'année 2012 auprès de la Communauté du Pays d'Aix correspondant aux opérations suivantes :

- Château de l'Horloge	94 300,00 € HT
- Ecole de Musique - Salle des fêtes	391 691,00 € HT
- Restructuration site de La Parade	94 795,00 € HT
- Entrée de Ville - Doublement Arc de Meyran	572 656,00 € HT
- Aménagement quartiers Est	1 080 261,00 € HT
- Office Municipal du Tourisme	334 022,00 € HT
- Conservatoire de Musique et de Danse	1 317 747,00 € HT
Total	3 885 472,00 € HT

2°) ADOPTER les conventions de fonds de concours globalisés et incitatif spécifique d'investissement à passer avec la Communauté du Pays d'Aix.

3°) AUTORISER Madame le Maire ou M. l'Adjoint délégué aux Finances, à signer les conventions relatives à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix et tout document afférent à ces dossiers.

4°) AUTORISER Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.